

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Cantine : mise en place d'une prestation de fourniture de repas par Bourgogne Repas sans modification du tarif

Elus	Présences	Elus	Présences
Roger FENET	X	Laurent TISSOT	X
Claude GUY	X	Sabine RUY	X
Claude BRENDEL	X	Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS	X
Jean-Marie DAVI	Excusé – pouvoir C.GUY		
Sophie CHAPUIS	X	Pascal GROSBON	X
Jeannine MASNADA	Excusée – pouvoir R. FENET	Bruno BOUILLOUX	X
Bernard JANODY	X	Magali PERNELET	X
Jean-Louis GENTET	X		

Claude GUY a été désigné secrétaire de séance.

## 1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 5 juillet 2018

- Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 5 juillet 2018.

## 2 - Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B)

### - Conseil de communauté du 9 juillet 2018 :

- Finances :
    - FPIC : la fusion au 01/01/2017 a engendré une forte diminution du prélèvement FPIC 2017 pour la CA3B et ses communes membres, soit une contribution de 89 314 € contre un prélèvement 2016 de 2.774M€. Il a été décidé d'adopter comme en 2017 un mode de répartition dit dérogatoire « libre » du FPIC avec une prise en charge de la totalité du solde de la contribution de l'ensemble intercommunal.
    - Fonds de concours en investissement : Bourg 183 212 € pour le réaménagement de l'avenue Alsace Lorraine et Jasseron 30 900 € pour divers travaux.
  - Administration générale : modification du tableau des emplois permanents, journée solidarité, titres restaurant, actions sociales, protection sociale, régime indemnitaire (harmonisation).
  - Développement économique : zone de la Vavrette  
HMR a signé l'acte de vente, BATI BLEIN le signe début octobre, la société MG2 reprend son étude, la signature interviendra plutôt en 2019, stand-by pour le projet de EASY RALLY
  - Transport et mobilité : Création d'une piste cyclable d'intérêt communautaire longeant la RD29 route de Bourg à Viriat, avec mise en accessibilité des arrêts bus, création d'ilots refuges pour les piétons.
  - Fonds de concours à la commune de Bourg en Bresse pour la réfection de voiries et mise en accessibilité des quais de bus : montant 1 700 000 €.
- Financement d'animations éducatives « agriculture durable et Alimentation responsable » (« tabiOvert ») sur l'ensemble du territoire .
- Commission sport : actualisation des conventions avec le FCBP et USB
- Commission transport : consultation pour le bus de la ville – 4 candidats

## 3 - Commissions communales

### • Conseil Municipal d'Enfants

- Plantation aux Prés Neufs d'une haie bocagère avec le concours de la Fédération Départementale des Chasseurs prévue début le samedi 10 novembre : seront invités les élus sortants et les nouveaux.
- Devis demandé à SFX pour imprimer les pancartes « déjections canines » sur un support plastifié.

- Visite du Sénat : journée très intéressante, bonne ambiance, le programme était chargé, pour certains il s'agissait d'un premier voyage à la capitale.
- organisation du CME pour l'année 2018/2019
  - Effectif important par rapport aux nombres d'enfants de CM1 et CM2 : réduire à 9
  - Planning à faire sur l'année pour lancer des actions
  - Changement de fonctionnement : moins d'intervention par l' élu, la gestion se fait par une animatrice périscolaire. Les élus continueront, chacun en ce qui les concerne, à intervenir auprès des enfants.

#### • **Commission voirie**

- Aménagement de la Chanaz : la quille de l'entrée a été renversée par un tracteur, le système est cassé et non réparable. Une barrière, avec clé, sera installée fin septembre – le parcours santé sera mis en place prochainement.

A noter : depuis les travaux le site de la Chanaz est plus propre et fréquenté par des familles.

DETR : notification d'une subvention de 11 505 € avec un taux bonifié de 30 %.

- Ecluses route de la Vavrette :

Cet aménagement demandera un renforcement de la chaussée (5% PL soit 150/jour), imposé par le département.

Vu le nombre de poids lourds les coussins lyonnais – en béton - sont conseillés.

La consultation pour les travaux va être lancée, ces derniers sont prévus début janvier.

- Stationnement dans le village : compte rendu de la réunion du 1/09/2018

Des points à régler rapidement :

- Empêcher le stationnement devant la boulangerie qui ne permet pas de voir les véhicules prioritaires venant de la route de Montagnat (déplacement des bacs à fleurs)
- 154 rue Saint Jean : une voiture est régulièrement garée devant son propre garage (espace public) et gêne les autres pour sortir de chez eux.
- Rue des Fours : trouver une solution car il n'est pas possible de mettre un stationnement interdit d'un seul côté vu l'étroitesse de la rue.

#### • **Commission environnement**

Rando ambroisie : Cette dernière, prévue le 20/07, a été reportée pour cause d'orages ; Elle a eu lieu le 2 août dernier, peu de participants.

Beaucoup d'ambroisie dans les champs récemment moissonnés. De nombreux signalements sur la commune.

Le FREDON Rhône Alpes se charge d'informer les agriculteurs sur l'importance de l'arracher, chaque propriétaire et chaque exploitant se doit de nettoyer ses parcelles.

#### • **Jumelage**

Le voyage des ados s'est déroulé du 16 au 22 juillet : le programme, l'encadrement ont été très appréciés, les jeunes sont revenus enchantés de leur séjour.

Une rétrospective des actions de l'année sera présentée le vendredi 16 novembre à la salle des fêtes par le comité de jumelage.

#### 4 - **Finances :**

Décision modificative :

Un ajustement de crédit d'investissement, sans incidence financière, est nécessaire pour équilibrer l'opération 331 (Mode doux) et pour alimenter le compte 2158 « matériels et outillage » suite aux vols.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative n°2 du Budget communal comme ci-dessus présentée**

#### 5- **Administration générale**

##### - **Clos Vert**

Il convient de régulariser la cession à titre gratuit à la commune des parcelles restant appartenir à la SCI PECALE (cadastrées section D n°1134-1142 et 1220). Cette cession avait été prévue dès la création de ce lotissement dans l'arrêté d'approbation rendu le 23 novembre 1990.

- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la cession à titre gratuit à la commune des parcelles ci-dessus mentionnées et mandate le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.**

**- Adhésion de la commune de Journans au Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Ain-Veyle-Revermont**

La commune de Journans, ne disposant pas de ressource d'eau potable, sollicite son adhésion au syndicat (délibération du 05/07/2018). Le syndicat s'est prononcé favorablement à cette adhésion par délibération du 10/07/2018.

- **Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, l'adhésion de la commune de Journans au Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Ain-Veyle-Revermont au 31 décembre 2018.**

**- Projet Orange de complémentarité de couverture**

Le maire a donné un accord de principe sous réserve de la décision du conseil municipal pour l'implantation d'un support au vu d'une meilleure couverture mobile.

Deux sites ont été retenus :

- secteur du stade derrière le local technique (parcelle ZE61) : type de support monotube ne pouvant pas accueillir d'autres opérateurs – maintenance par nacelle
- secteur coopérative agricole et terrain communal (parcelle ZH284) : type de support pylône treillis pouvant accueillir d'autres opérateurs – maintenance par l'intérieur du pylône.

Les élus retiennent le site de la CUMA, plus éloigné du village, et qui semble le plus adapté..

- **Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord sur l'implantation d'un support pylône treillis sur la zone de la Cuma.**

**6- personnel**

**- Organisation de la rentrée scolaire :**

**147 élèves étaient présents le jour de la rentrée – effectif stable**

Modifications nécessitant une réorganisation :

- Modification des horaires scolaires – école sur 4 jours = modification des horaires des agents et des missions
- Ouverture de l'accueil périscolaire à 7h15 (en test jusqu'aux vacances de la Toussaint). Le plus : Les élèves de maternelles sont accueillis par une ATSEM et un agent périscolaire matin et soir dans la salle chèvrefeuille
- Mise en place d'une prestation de fourniture de repas par Bourgogne Repas. Un agent est chargé d'installer les salles de restauration, de réchauffer le repas, de faire la vaisselle et du nettoyage des salles.

Anticipation de l'arrêt maladie d'un agent périscolaire :

Il est difficile de pérenniser une organisation avec un arrêt maladie qui se prolonge de mois en mois.

La solution est de créer un poste pour un accroissement temporaire d'activité, à compter d'octobre et pour toute l'année scolaire.

- **Le conseil municipal décide, à l'unanimité, la création d'un poste pour un accroissement temporaire d'activité, à compter d'octobre et pour toute l'année scolaire, au grade d'adjoint d'animation pour un emploi d'agent d'animation polyvalent.**

Fourniture des repas par Bourgogne Repas :

Nous avons consulté 3 prestataires : RPC, Bourgogne Repas et Bourg Traiteur.

Après étude, les adjoints et le maire ont retenu Bourgogne Repas.

Produits frais 83.00% (issus de circuits courts : 94.00%, issus agriculture biologique : 20.00%)

Barquettes recyclables à 100% récupérées par le prestataire

Pas de modification du tarif de la cantine.

Le contrat de prestation sera signé pour un an.

Fréquentation déjà importante (entre 80 et 90 enfants/jour pour la 1<sup>ère</sup> semaine).

## **7- Urbanisme**

### **Dossiers déposés depuis le dernier conseil :**

#### **- Permis de construire :**

- MELIOT Stéphane – 131 chemin des Landenettes : réfection toit garage, remplacement des huisseries, modifications d'ouvertures, réfection de la façade
- LONG Eric – lieudit Mas Ballet : Réhabilitation de la ferme existante en gîtes de groupe (7 chambres)

#### **- Déclarations préalables**

- GRT GAZ – 3 route de la Grande Vavrette : construction d'un abri non clos
- CHANEL Joël – 513 route de Journans : construction d'un abri voiture
- VIDONNE Alexandra – 73 chemin sous la Ville : abri de jardin sur terrain nu
- FREE MODILE – lieux dit « Aux Chaussonnières » : implantation d'un pylône treillis de 30m (support 3 antennes)

#### **- Déclarations d'intention d'aliéner**

*Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.*

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- BLATRIX Maryse – 276 Route de la Grande Vavrette
- CA3B pour SCI LEBIN – ZA de la Grande Vavrette

## **8 - Questions diverses**

- Modification du PLU (Hameau de la Reyssouze) : le maire devra prendre un arrêté
  - Ecole de Musique : Préparation de l'AG du 15/09 à la Tranclière. L'école se porte bien.
  - CCI : opération « A DEUX PAS » pour le développement du commerce de proximité du 10 au 20 octobre 2018 (une dizaine de commerçants serait intéressée).
  - Rencontre des nouveaux habitants : proposition d'un stand lors des vœux du 6 janvier.
  - Compteur Linky : pose en cours sur Journans et Certines, prévue en octobre sur la commune.
  - Réunion des associations le 13/09 à 20h.
  - Jumelage Roumanie : réunion le 12/09 à Revonnas – association en perte de vitesse, pas de projet concret, quel devenir ?
  - Vitesse excessive route de Salles, refaire le marquage.
- 
- **Date prochain conseil : 4 octobre 2018 à 20 heures** (19 h si présentation compteur Linky).

La séance est levée à 23 heures